



AVIS DE CONSULTATION N°02/2024 DE FOURNISSEURS DE BIENS EQUIPEMENTS ET PRESTATIONS DE SERVICES

Dans le cadre de l'actualisation de son répertoire de fournisseurs et prestataires agréés au titre de l'année 2024-2025, l'Ordre National des Pharmaciens du Bénin (ONPB) lance la présente consultation complémentaire pour la sélection des fournisseurs de biens et prestataires de services intervenants dans les domaines ci-après :

N°	Domaine d'activité / prestation
1-	Agence de communication/ Evènementiel et organisation des cérémonies officielles
2-	Agence immobilière
3-	Cabinet conseil/ comptabilité/ finance/ fiscalité/ juridique/ formation et coaching
4-	Cabinet d'architecture, évaluation des garanties et du patrimoine
5-	Fourniture de bureau et consommables informatiques
6-	Fourniture de mobilier de bureau
7-	Fourniture et maintenance de logiciels informatiques, bureautiques et les applications
8-	Fourniture, installation de matériel électrique/ travaux d'électricité bâtiment
9-	Fourniture, installation, maintenance de groupe électrogène, système d'incendie
10-	Fourniture, installation, maintenance de matériels informatiques et bureautiques
11-	Fourniture, installation, maintenance des climatiseurs, split, fontaine d'eau
12-	Fourniture, travaux de câblages réseaux et informatiques
13-	Garage mécanique automobile et motocycliste
14-	Hôtellerie/ restauration/ pâtisserie/ boulangerie
15-	Huissiers/ signification des actes/ notaire et commissaire-priseur
16-	Menuiserie bois/ aluminium/ soudure/ peinture/ quincaillerie et plomberie
17-	Organes de médias (presse écrite, radio et télévision)
18-	Photographie et reportage audio - visuelle
19-	Rédaction web/ gestion du site web et pages sociaux
20-	Société d'affacturage et de recouvrement de créances
21-	Société de transport et de distribution de plis/ agence de voyage/ location de véhicule
22-	Travaux d'imprimerie/ sérigraphie/ graphisme et conception web

NB :

- Chaque prestataire aura à choisir au plus trois (03) domaines de compétences.



ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS DU BENIN

- Le prestataire veillera à fournir des pièces à jours et valides.
- Les prestataires et fournisseurs qui travaillent déjà avec l'ONPB sont concernés par le présent avis à manifestation.
- Les soumissions seront déposées au siège de l'ONPB : Akpakpa dans la rue à côté de NSIA Bank au carrefour la Roche, carré N°24, parcelle H, Abokicodji, Cotonou ; 05 BP 1834 Cotonou ; Tél : (00229) 51 87 84 54 ; Email : onpb2020@gmail.com / contact@onpb.bj ; Site web : www.onpb.bj, ouvert en matinée de 08 heures à 13 heures et en soirée de 14 heures à 17 heures.

Liste des pièces à fournir pour le dossier de demande d'agrément	
1.	Une demande d'agrément dûment signée précisant les domaines d'activités
2.	Une copie de l'attestation d'Identification Fiscale Unique (IFU)
3.	Une copie légalisée de l'attestation d'immatriculation au registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM)
4.	Une attestation fiscale valide
5.	Une attestation de la CNSS en cours de validité
6.	Une copie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
7.	Fiche d'adresse (détaillée et complète) mentionnant le représentant de la société
8.	Une Preuve de la disponibilité du MECEF ou d'un compte E-Mecef
9.	Au moins deux (02) références professionnelles + le nombre d'années d'expériences dans les domaines choisis (uniquement pour les anciennes entreprises) ou la preuve d'une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle (uniquement pour les entreprises naissantes).

Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies à l'adresse ci-dessus au plus tard le vendredi 23 août 2024 à 13 heures.

Fait à Cotonou, le 09 août 2024.

Pour le Conseil National

Dr DOMONHEDO Casille Boch
Président du CNOPB

